

Séance du vendredi 13 décembre 2013

Présents : M. GUERIN Louis-Gérard, M. VALLEE Jean, M. PIRON Didier, M. ESNAULT Franck, Mme DUBOIS Nelly, M. MARIE Patrice, M. MARCON Guy, M. SIMON Michel, M. BOSSERAY Dominique.

Absents : Mme CHEREL Marie-Odile (pouvoir à Monsieur Didier PIRON), Mme BOURGES Marylène, Mme GESLAND Jessy, M. DELATTRE Sébastien, Mme SEJOURNE Martine (pouvoir à M. Jean VALLE), Mme RIPOCHE Mariannick.

Emprunt Résidence les Molans

Après en avoir délibéré, par 11 voix, le Conseil Municipal décide de contracter auprès du Crédit Agricole, un emprunt d'un montant de 70.000 € d'une durée de 8 ans, au taux variable plafonné à 2 points, indexé sur l'EURIBOR 3 mois (au 04/12/2013 : 0,239 % + 1,95 % de marge soit un taux de prêt à 2,19 %) et 250,00 € de frais de dossier, en prolongement du crédit relais à échéance fin décembre 2013 contracté pour l'achat et l'aménagement du terrain de la Résidence des Molans.

Rapport annuel service assainissement

Le Conseil Municipal adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2012, établi par la société ISAE, située à COMBOURG (35).

Délibéré par 11 voix.